



# Élections au Conseil d'administration de France Télévisions

## La CGT en tête

Avec 32,2% des voix la CGT a confirmé sa place de premier syndicat de France télévisions lors des élections au Conseil d'administration ce 28 janvier 2021, en dépit d'un contexte peu propice à la tenue d'élections. **Karine Baste-Régis, notre candidate, est donc élue pour 5 ans.**

Elle sera votre représentante dans cette instance souvent considérée comme lointaine par les salariés mais si importante pour notre avenir à toutes et tous, car c'est là que se prennent les grandes décisions pour l'entreprise, en présence des représentants de l'État.

Le second élu est Nathanaël de Rincquesen présenté par FO, dont la liste obtient 30%. La liste CFDT-SNJ-SUD obtient 24,1% des voix et celle de la CGC-UNSA 13,7%.

On ne peut que regretter la trop faible participation (24,5%). En cause le mode de scrutin dont l'organisation incombe à la direction, mais aussi, sans doute, les bouleversements que traverse l'entreprise.

Le travail de la CGT, présente sur tous les fronts pour défendre notre entreprise et ses salariés, mérite sans doute d'être plus partagé et mieux connu par tous. Au conseil d'administration, nos élus ont toujours défendu un certain nombre de convictions et de principes, en faveur d'un service public puissant et pérenne :

Financement du service public, régionalisation, rayonnement des Outre-mer, transformation numérique, lutte contre les fake news et le complotisme, moyens internes de production et de fabrication, plateformes de contenus sont les enjeux pour lesquels les élus au Conseil d'administration auront un rôle majeur à jouer.

Nous voyons aussi dans ce résultat, la récompense d'un engagement constant et rigoureux de nos élu·e·s et représentant·e·s pour défendre les salarié·e·s dans un contexte très difficile pour toutes et tous.

La CGT remercie les salarié·e·s qui lui ont renouvelé leur confiance et elle s'efforcera de ne pas les décevoir.

Paris, le 29 janvier 2021